



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DOSSIER DE PRESSE

MOBILITÉS

**L'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes
mobilisent **1,7 milliard d'euros**
pour les transports du quotidien
et la préparation des Jeux d'hiver 2030**

OCTOBRE 2026

EDITORIAL



Étienne Guyot
Préfet de la région
Auvergne-Rhône-
Alpes



Dans une région aussi vaste et contrastée que l'Auvergne-Rhône-Alpes, les besoins de mobilité sont multiples. Se déplacer, c'est rejoindre son lieu de travail, accéder aux services, relier les villes aux territoires ruraux, permettre aux vallées alpines de rester accessibles et contribuer au développement économique. Les réponses doivent donc tenir compte de la diversité des territoires et s'appuyer sur des solutions complémentaires.

Avec le volet mobilités du CPER 2023-2027, l'État et la Région engagent 1,4 milliard d'euros, conjointement, pour accompagner les déplacements du quotidien. Le protocole signé le 16 mai 2024 avait permis d'ouvrir la voie aux négociations qui ont abouti à cette programmation.

Le développement du transport de voyageurs et de marchandises, l'amélioration des connexions entre les modes, la modernisation des routes et le renforcement de l'accessibilité répondent à une même ambition : proposer des transports plus fiables, mieux adaptés aux usages et moins émetteurs de gaz à effet de serre.

L'avenant dédié à la RN88 d'octobre 2026 vient compléter cette dynamique, pour accélérer une opération structurante pour le Massif central.

Les Jeux d'hiver 2030 constituent une occasion supplémentaire d'agir. Les 300 millions d'euros mobilisés par l'État et la Région dans un protocole dédié, signé en présence du ministre des transports et de la ministre des sports, doivent contribuer à mieux desservir les Alpes et à renforcer la résilience de leurs infrastructures. Ces investissements prendront tout leur sens s'ils apportent des bénéfices durables aux habitants, aux salariés et aux entreprises, bien au-delà de l'événement.

En conjuguant transition écologique, sécurité et cohésion territoriale, ces accords tracent une ambition commune pour l'avenir des mobilités en Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est le sens du partenariat entre l'État et la Région : préparer les déplacements de demain en répondant, dès aujourd'hui, aux besoins concrets des territoires et de leurs habitants.



Fabrice Pannekoucke
Président de la
Région Auvergne-
Rhône-Alpes



Avec cette signature, nous franchissons une étape majeure pour les mobilités en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 représentent une formidable opportunité pour accélérer des investissements attendus et nécessaires dans nos territoires. Depuis le début de cette aventure, nous avons voulu faire de ces Jeux un projet profondément ancré dans nos Alpes, au service de leur avenir et de ceux qui y vivent.

Avec l'État, nous mobilisons 300 millions d'euros pour moderniser les infrastructures existantes, et ainsi renforcer les dessertes ferroviaires, moderniser nos gares, sécuriser la RN90 et développer l'intermodalité afin de mieux desservir nos vallées et les sites olympiques. L'enjeu est de permettre au plus grand nombre de rejoindre les sites dans les meilleures conditions, en privilégiant notamment les transports collectifs.

Mais notre ambition va bien au-delà de 2030 : chaque investissement réalisé pour les Jeux doit être pensé pour être utile demain aux habitants, à ceux qui travaillent dans nos montagnes et à nos entreprises.

Nous devons aussi pouvoir compter sur des infrastructures ferroviaires fiables et performantes, à la hauteur de ce rendez-vous international comme des besoins du quotidien.

C'est ainsi que nous réussirons pleinement ces Jeux : en étant au rendez-vous en 2030, mais surtout en préparant dès aujourd'hui l'avenir de nos territoires. L'héritage doit être concret et durable : des Alpes plus accessibles, des vallées mieux desservies, des infrastructures plus résilientes et des mobilités durablement améliorées pour tous.

C'est l'ambition que nous portons depuis le premier jour et tout le sens des investissements que nous engageons aujourd'hui.

LES CHIFFRES CLEFS DES ACCORDS

1.4 milliard d'euros

de contributions État et Région, à équité, pour le volet mobilités du CPER 2023-2027

310 M€

Services Express Régionaux Métropolitains

172 M€

Modernisation du réseau ferroviaire structurant

258 M€

Modernisation et régénération des lignes de desserte fine

61 M€

Accessibilité des gares et accueil des voyageurs

110 M€

Développement des véloroutes et infrastructures cyclables

218 M€

RN88 - aménagement routier Saint-Hostien-Le Pertuis

Nouvel avenant
Octobre 2026

300 millions d'euros

de contributions État et Région, à équité, pour le Protocole mobilités des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030

87.5 M€

Régénération de la ligne ferroviaire Grenoble- Veynes

43 M€

Sécurisation de la RN90

20 M€

Développement de parkings relais

15 M€

Ascenseurs valléens

TRANSPORT FERROVIAIRE

Mieux relier les territoires et faciliter les déplacements

Six SERM pour améliorer les mobilités dans les bassins de vie

L'État et la Région accompagnent le développement de 6 Services express régionaux métropolitains (SERM) autour de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Chambéry, Saint-Étienne et dans le bassin franco-suisse.

Près de 310 millions d'euros sont inscrits au CPER pour des études et de premiers travaux.

Les premières étapes ont été franchies en 2024 avec la labellisation des projets. L'obtention des statuts de SERM est attendue en 2026-2027, avant les premières réalisations à l'horizon 2030.

Les SERM portent une vision d'ensemble des mobilités à l'échelle de chaque bassin de vie, avec un horizon de planification de 15 ans.

L'ambition : permettre aux habitants des périphéries de rejoindre plus facilement les centres des métropoles, notamment pour aller travailler.

Le réseau ferroviaire constitue l'épine dorsale des SERM. L'enjeu est de mieux rabattre les voyageurs et de faciliter les correspondances avec les autres modes de transport, jusqu'aux centres-villes et aux pôles d'activité.



SERM de l'agglomération lyonnaise : focus sur le bus à haut niveau de service (BHNS) Trévoux - Lyon

Cet aménagement (169M€ au CPER) permettra de relier Trévoux à Lyon par un BHNS, afin de décongestionner le Val de Saône.

Il desservira 16 communes, avec un bus toutes les 15 minutes en heure de pointe, et sera connecté au réseau de transports urbains et aux modes actifs.



crédits : Région Auvergne-Rhône-Alpes



6 millions d'habitants de la région (sur 8 millions) vivent dans un territoire couvert par un SERM.

Préserver et moderniser le réseau ferroviaire

L'État et la Région s'étaient engagés à ne fermer aucune petite ligne ferroviaire pendant la durée du CPER. La programmation et les financements mobilisés permettent de tenir cet engagement.

Plus de 258 millions d'euros sont ainsi consacrés à la modernisation et à la régénération des lignes de desserte fine, avec l'appui de SNCF Réseaux. Ces opérations concernent prioritairement les départements ruraux, en particulier la Haute-Loire et le Cantal. Elles contribuent à maintenir des solutions ferroviaires de proximité et à relier les territoires ruraux, le Massif central et les zones de montagne.

La modernisation porte aussi sur le réseau ferroviaire structurant. Près de 172 millions d'euros de contributions sont consacrées notamment à la ligne de la vallée de l'Arve, à l'axe Clermont-Ferrand-Lyon et à la liaison Aix-les-Bains-Annecy.

Rendre les gares plus accessibles

Plus de 61 millions d'euros sont consacrés à la mise en accessibilité des gares nationales et régionales et à l'amélioration de l'accueil des voyageurs.

L'accessibilité des gares est un maillon essentiel du parcours en train. Ces investissements doivent faciliter l'accès au réseau ferroviaire et améliorer les conditions d'accueil des voyageurs.



Modernisation de la ligne de la Vallée de l'Arve

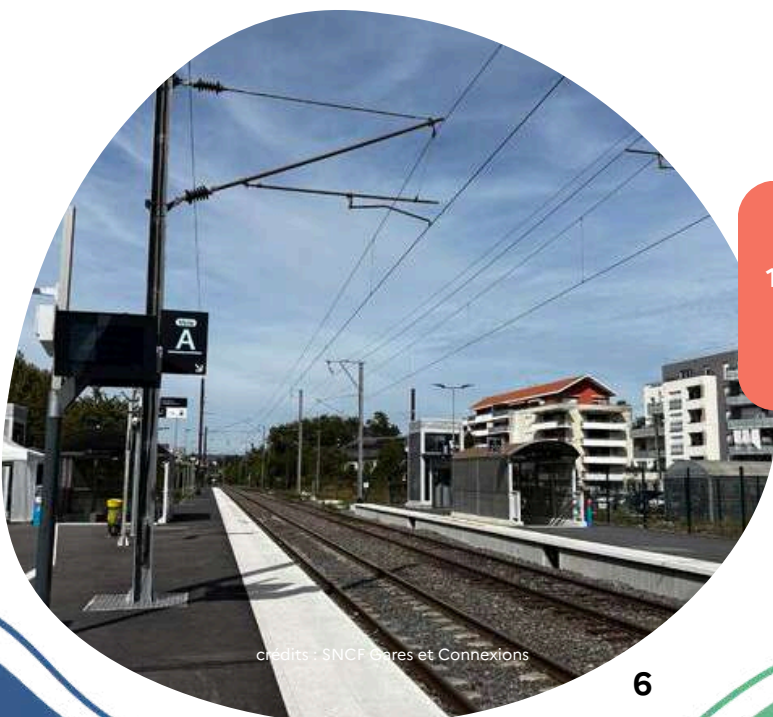
Axe ferroviaire structurant pour les déplacements dans la vallée, la ligne de la vallée de l'Arve fait l'objet d'une opération ambitieuse, mobilisant les contributions de l'Etat, de la Région et du Département de la Haute-Savoie.

Sa modernisation permettra de pérenniser cette liaison et d'augmenter le nombre de trains en circulation.

Elle s'appuiera sur l'aménagement des gares, la reprise de la signalisation, des renforcements électriques et l'amélioration des télécommunications.



crédits : SNCF Réseaux



crédits : SNCF Gares et Connexions

A l'issue du CPER,
100% des gares nationales
d'Auvergne-Rhône-Alpes
seront accessibles.

TRANSPORTS COLLECTIFS ET MOBILITÉS DOUCES

Développer des alternatives pour les déplacements du quotidien

Mieux articuler les modes de transport

Dans les bassins de vie couverts par des Services express régionaux métropolitains (SERM), l'objectif est de renforcer les liens entre le train et les autres solutions de déplacement, en particulier les transports collectifs (tram, bus, cars...), le covoiturage, le vélo et la marche.

Cette complémentarité doit faciliter les correspondances et proposer des parcours plus pratiques au quotidien, en tenant compte des habitudes de déplacement des usagers et des caractéristiques de chaque territoire.

Développer les véloroutes et les infrastructures cyclables

L'État et la Région consacrent près de 110 millions d'euros au développement des véloroutes et des infrastructures cyclables.

Ces aménagements facilitent les déplacements de proximité, renforcent les liaisons entre les communes et encouragent les alternatives à la voiture individuelle. Ils favorisent également les parcours combinant le vélo avec d'autres modes de transport.

Développées notamment dans les territoires ruraux, les véloroutes sont aussi une invitation à découvrir les territoires autrement, au plus près de leurs paysages, de leur patrimoine et de leurs lieux de vie.



Finalisation du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part Dieu

Engagés depuis 2018, les travaux du pôle d'échanges représentent plus de 200 M€. Ils visent à rénover la gare et à faciliter les correspondances entre le train, le métro, le tramway, les bus, le vélo, les taxis et la marche. Chaque jour, 160 000 voyageurs fréquentent la gare.

Réaménagée en parvis piéton, la place Béraudier relie la gare au quartier. En contrebas, la place basse facilite l'intermodalité, avec notamment une vélostation sécurisée de 1500 places.

Le CPER accompagne la finalisation de cette transformation. La rénovation du Hall 1 représente 10,5 M€, financés par l'État, la Région et SNCF Gares & Connexions. Le CPER permet aussi d'achever les fonctionnalités du pôle, avec la démolition du bâtiment B5 et une nouvelle construction.



Crédits : DREAL AURA



La Via 5 Lacs

Longue de près de 215 km, la Via 5 Lacs reliera les 5 grands lacs alpins naturels de la région : les lacs Léman, d'Annecy, du Bourget, d'Aiguebelette et de Paladru, en Haute-Savoie, en Savoie et en Isère.

Cet itinéraire cyclable ambitieux associe cyclotourisme, découverte des paysages alpins et déplacements du quotidien.

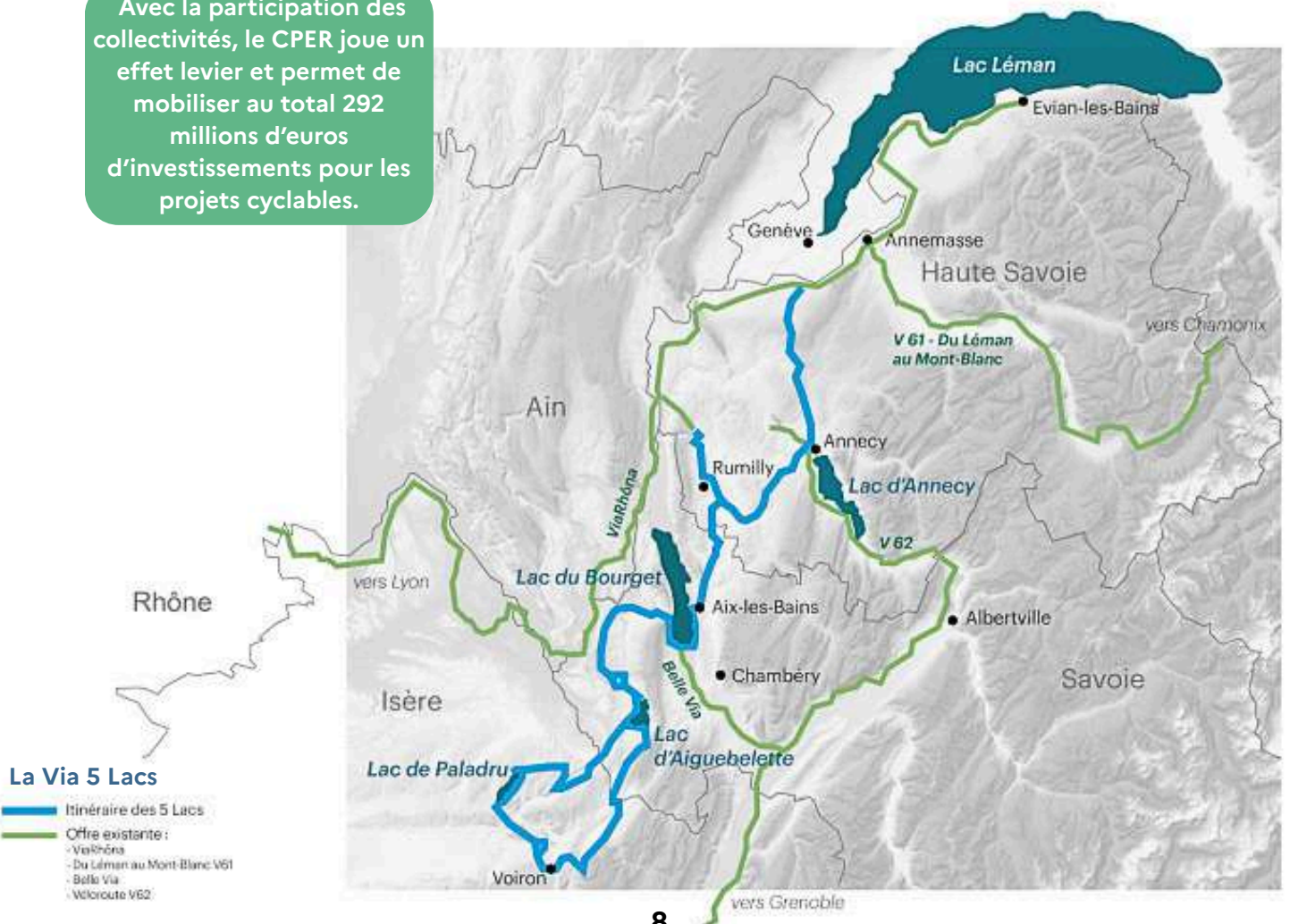
Les mises en service sont prévues entre 2025 et 2030.

Les aménagements représentent un investissement de 115 M€. Dans le cadre du CPER, l'État et la Région apportent chacun 15 M€.



Exemple de véloroute
Image générée par IA

Avec la participation des collectivités, le CPER joue un effet levier et permet de mobiliser au total 292 millions d'euros d'investissements pour les projets cyclables.



RÉSEAU ROUTIER

Sécuriser les déplacements et mieux desservir les territoires

Le réseau routier reste essentiel aux déplacements des habitants, à l'accès aux bassins de vie et au développement économique, notamment dans les territoires ruraux et de montagne. Le CPER mobilités, dont son nouvel avenant d'octobre 2026, accompagne des opérations qui répondent à ces besoins, avec une attention portée à la sécurité, à la fluidité des circulations et à la réduction des nuisances pour les riverains.

Achever des opérations structurantes

Le volet mobilités permet de poursuivre et de finaliser plusieurs aménagements attendus :

- l'aménagement de l'échangeur du Rondeau, sur la RN87 à Grenoble
- la déviation du Teil, sur la RN102 en Ardèche
- la liaison entre l'A75 et Brioude, sur la RN102 en Haute-Loire.

Ces opérations doivent notamment améliorer les conditions de circulation et la desserte des territoires concernés.



L'échangeur du Rondeau à Grenoble
crédits DREAL AURA



Le contournement du Teil - crédits DREAL AURA

Engager de nouveaux aménagements

Le CPER prévoit également le lancement de plusieurs projets :

- le contournement nord-ouest de Vichy, sur la RN209 dans l'Allier
- la déviation de Livron-Loriol, sur la RN7 dans la Drôme
- la mise à 2 x 2 voies du barreau de Trévol, dans l'Allier
- la mise à 2 x 2 voies de la RN7 entre Saint-Germain-Lespinnasse et Roanne, dans la Loire.

En sécurisant les itinéraires et en améliorant les accès aux bassins de vie et aux zones d'activité, ces aménagements contribueront aussi à limiter les nuisances liées au trafic dans les centres-bourgs.



RN88 / Haute-Loire

La déviation Saint-Hostien - Le Pertuis

Après Yssingeaux, c'est au tour de Saint-Hostien et du Pertuis de bénéficier d'une mise à 2x2 voies de la RN 88. L'objectif est de soulager les villages du Pertuis et de Saint-Hostien, traversés chaque jour par 15 000 véhicules, sources de danger, de pollution et de bruit.

Sécurité et fluidité pour les usagers, cadre de vie apaisé et redynamisé pour les habitants, innovation et exemplarité environnementale pour la gestion de ce chantier emblématique : la Région Auvergne-Rhône-Alpes est aux côtés des usagers pour aménager un territoire à la fois performant et durable.

Pour finaliser cette opération structurante, un avenant dédié au volet mobilités du CPER formalise la contribution exceptionnelle de 50 M€ de l'État. Elle vient compléter l'investissement initial de 168 M€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Laurent Wauquiez
Député de la Haute-Loire et conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



La signature de cet avenant au CPER est une nouvelle victoire pour la RN88 et pour la Haute-Loire. Depuis des années, nous nous battons pour que ce projet voit le jour, parce qu'il est indispensable au désenclavement de notre département, à son développement et, surtout, à la sécurité de tous ceux qui empruntent chaque jour cet axe. Nous avons toujours tenu le même cap : aller jusqu'au bout et faire cette RN88.

Aujourd'hui, l'engagement supplémentaire de 50 millions d'euros de l'État est une étape décisive. Je veux remercier le ministre Philippe Tabarot pour son engagement à nos côtés. Ce financement vient compléter l'effort considérable engagé par la Région et va nous permettre de poursuivre et d'accélérer les travaux entre Saint-Hostien et Le Pertuis.

Les choses avancent concrètement : après le lancement du chantier du viaduc de Roudesse, les travaux se poursuivent sur les différents ouvrages nécessaires à la future 2x2 voies. Cette route, attendue depuis trop longtemps, est désormais une réalité qui prend forme. Nous avons surmonté les obstacles avec détermination, sans jamais renoncer. Nous le faisons avec sérieux, en prenant pleinement en compte les enjeux environnementaux et en nous appuyant sur les entreprises et les savoir-faire de notre territoire.

Je veux aujourd'hui redire aux habitants de Haute-Loire que nous tiendrons notre engagement. La RN88 ira jusqu'au bout. C'est notre responsabilité envers ce territoire et envers tous ceux qui y vivent, y travaillent et veulent pouvoir y construire leur avenir.



Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030

Préparer les accès et construire un héritage durable



L'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes mobilisent 300 millions d'euros dans le cadre d'un protocole dédié aux mobilités des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030.

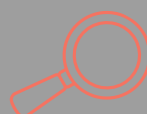
L'objectif est de répondre aux besoins de déplacement liés à l'événement tout en réalisant des investissements utiles sur le long terme aux habitants, aux salariés, aux entreprises et aux visiteurs des territoires alpins.

Améliorer l'accès aux vallées et aux gares

Le protocole prévoit de renforcer les dessertes ferroviaires, notamment par la régénération de la ligne Grenoble-Veynes.

Il accompagne également la modernisation et l'amélioration de l'accessibilité de plusieurs gares stratégiques : Albertville, Bourg-Saint-Maurice, Aime-La Plagne et Montmélian.

L'amélioration des connexions entre les modes de transport, notamment via des parkings relais et des ascenseurs valléens, doit faciliter les parcours vers les vallées et les sites des Jeux.



La régénération de la ligne Grenoble - Veynes

La régénération de la ligne Grenoble-Veynes doit permettre d'éviter tout abaissement de vitesse ou fermeture.

Les travaux comprennent le renouvellement d'environ 50 km de voies, la mise en sécurité de 16 ouvrages en terre et sur les versants, des interventions sur 270 ouvrages d'art ainsi que la réfection de câbles de signalisation et de systèmes de drainage.

L'opération représente 87.5 millions d'euros, financés par l'État, la Région et SNCF.



Les pôles des Jeux Alpes 2030

Des déplacements plus résilients et moins dépendants de la voiture

La résilience de la RN90, axe majeur d'accès aux vallées alpines, constitue un autre enjeu du protocole, notamment face aux risques naturels et aux effets du changement climatique.

En complément, le soutien aux ascenseurs valléens (15 M€), aux mobilités douces et à l'intermodalité, contribuera à diversifier les solutions de déplacement.

Le protocole sécurise 20 millions d'euros pour développer des parkings relais.

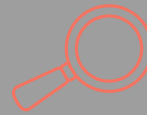
Ceux qui répondent à des besoins concrets des territoires pourront être pérennisés après les Jeux. Ce financement permettra aussi d'amorcer le futur schéma des transports porté par la Région.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de rejoindre les sites olympiques et paralympiques en transports collectifs, notamment pour les derniers kilomètres, pour une desserte à la fois performante et décarbonée.

Les Jeux d'hiver Alpes 2030 sont ainsi l'occasion d'accélérer des projets qui amélioreront durablement l'accessibilité des Alpes, la décarbonation des transports et les mobilités du quotidien.



crédits Hervé Hamon MS



La sécurisation de la RN90

Cet aménagement de 43 M€ doit permettre d'augmenter la résilience de cette route structurante face aux aléas.

Il prévoit la sécurisation des falaises face au risque de chutes de blocs, les protections de piles de viaducs, le confortement de glissements de terrain.

L'opération s'appuiera aussi sur la modernisation et le renforcement du pilotage des tunnels de Savoie, enfin sur le renouvellement d'équipements de sécurité en tunnels.



crédits DREAL AURA

Contact presse

Fabien DESPINASSE

Tél : 07 86 85 61 42

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et
week-ends : 06 12 32 05 82



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes